



Communiqué municipal de Janvier à mars 2024

La Municipalité a délivré les autorisations suivantes au cours des mois de janvier à mars 2024, sous réserve du droit des tiers et des dispositions légales en la matière :

Autorisation municipale

- Parcelle N°73 – Mme et M. Chabloz Jobin / Mme Pittet-Fontannaz – Réfection partielle du mur existant entre les parcelles 73 et 74.

Dispense d'enquête publique et permis de construire

- ---

Enquête publique et permis de construire

- ---

Panneaux solaires / photovoltaïques

- ---

Autorisation abattage d'arbres

- Parcelle N°54 – Marguerite Schenkel Bergmann – abattage de 6 arbres.